

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE ASSE BLEONE**

SEANCE DU 08 juin 2026
DELIBERATION n°19-2026

L'an deux mille vingt-six et le huit juin, à 17 heures 30, le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de l'Ermitage de Digne les Bains, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT

Date de la convocation : 29 mai 2026

OBJET :

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

(AFFAIRE PRESENTANT UN INTERET COMMUN A TOUS LES MEMBRES)

Nombre de délégués votants :	68 (94 voix)
Nombre de délégués avec 1 voix délibérative :	30 (dont 00 pouvoir) Soit 30 voix délibératives
Nombre de délégués avec 2 voix délibératives :	18 (dont 01 pouvoir) Soit 36 voix délibératives
Nombre de délégués avec 3 voix délibératives :	00 (dont 00 pouvoirs) Soit 00 voix délibératives

Représentants des Communes :

Titulaires :

ARNAUD David	GIREUD Christophe
ARPAIA Marie-Hélène	GRAILLON Joël
BAILLY Sébastien	IAVARONE Gérard
BONNAFOUX Jean-Luc	ISNARD Brice
BRACHET Laurent	JOUBERT Jean-Paul
CALAMUSO Michel	JOUVES Marc
DEYE Manuel	LAURENT Patrick
ESMIOL Gérard	LEBRE Fabien
FABRE Jean-Claude	NEBES Sandrine
FABRE Jean-Luc	PONS Marc
FLAMARION Christian	SABARLY Alain
GIRARD Aline	SENOUSSI Lionel
	ZANARTU HAYER Italo

Suppléants à voix délibérative :

BARDIN Chantal	ROBA Fabrice
BAYLE Evelyne	TRUC Guillaume
MAÏSSE Anthony	

Suppléants :

CAPEL Olivier	GOUIN Benoît
CHAILLAN Hugues	HOARAU Cynthia
CHAMPSAUR Nicole	MARTIGLIO Fanny
FERAUD Corinne	RICAVY Benoît
FORGET Marc	TOESCA Elie

Absents excusés :

CANETTO Sébastien	KISTON Frédéric
DENEUVE Jérôme	ROUX Vincent
GARCIN Bernard	

Représentants du Conseil Départemental :**Absents excusés :**

BONDIL Claude	
---------------	--

Représentant de DLVAgglo :**Titulaires :**

GOUIN Benoît	
--------------	--

Représentants de la CCAPV :**Titulaires :**

COLLOMP Gérard	OCCELI Didier
MAZZOLI Jean	

Suppléants :

CHAILLAN Hugues

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-333-012 en date du 29 novembre 2023 portant modification statutaire du Syndicat Mixte Asse Bléone (SMAB) à compter du 1^{er} janvier 2024.

Vu la délibération n°17-2026 du Comité Syndical en date du 8 juin 2026 décidant de proclamer M. Claude FIAERT Président du Syndicat Mixte Asse Bléone.

Vu la délibération n°18-2026 du Comité Syndical en date du 8 juin 2026 déterminant la composition du bureau du Syndicat Mixte Asse Bléone.

Sous la présidence de Claude FIAERT, élu Président du Syndicat Mixte Asse Bléone, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des membres du bureau.

Le Président a invité les membres à déposer leur candidature.

Ont pris part au vote tous les membres présents en qualité de représentants titulaires et de suppléants à voix délibérative des collectivités membres du Syndicat.

* * * * *

Monsieur Gérard COLLOMP est candidat au poste de 1^{er} vice-président.

Il résulte du vote : Gérard COLLOMP : 68 voix

- Votants : 68
- Exprimés : 68
- Blancs : 00
- Abstentions : 00

* * * * *

Monsieur Gérard ESMIOL est candidat au poste de 2^{ème} vice-président.

Il résulte du vote : Gérard ESMIOL : 68 voix

- Votants : 68
- Exprimés : 68
- Blancs : 00
- Abstentions : 00

* * * * *

Monsieur Gérard IAVARONE est candidat au poste de 3^{ème} vice-président.

Il résulte du vote : Gérard IAVARONE : 68 voix

- Votants : 68
- Exprimés : 68
- Blancs : 00
- Abstentions : 00

Monsieur Benoît GOUIN est candidat au poste de 4^{ème} vice-président.

Il résulte du vote : Benoît GOUIN : 68 voix
• Votants : 68
• Exprimés : 68
• Blancs : 00
• Abstentions : 00 :

* * * * *

Monsieur Claude BONDIL est candidat au poste de 5^{ème} vice-président.

Il résulte du vote : Claude BONDIL : 68 voix
• Votants : 68
• Exprimés : 68
• Blancs : 00
• Abstentions : 00 :

* * * * *

Messieurs MAZZOLI, FERRAND, MAÏSSE, LEBRE, BAILLE, FABRE, ZANARTU-HAYER, TOESCA, GIRAUD sont candidats au poste de membres du bureau.

Il résulte du vote :

- MAZZOLI Jean 68 voix
- FERRAND Romain 68 voix
- MAÏSSE Anthony 68 voix
- LEBRE Fabien 68 voix
- BAILLE Denis 68 voix
- FABRE Jean-Luc 68 voix
- ZANARTU-HAYER Italo 68 voix
- TOESCA Elie 68 voix
- GIRAUD Vincent 68 voix

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de proclamer COLLOMP Gérard, conseiller syndical, élu 1^{er} vice-président et le déclare installé.

DECIDE de proclamer ESMIOL Gérard, conseiller syndical, élu 2^{ème} vice-président et le déclare installé.

DECIDE de proclamer IAVARONE Gérard, conseiller syndical, élu 3^{ème} vice-président et le déclare installé.

DECIDE de proclamer GOUIN Benoit, conseiller syndical, élu 4^{ème} vice-président et le déclare installé.

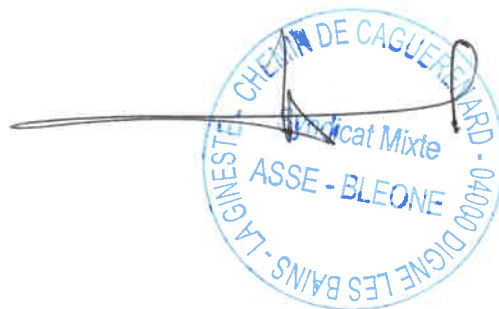
DECIDE de proclamer BONDIL Marc, conseiller syndical, élu 5^{ème} vice-président et le déclare installé.

DECIDE de proclamer les conseillers syndicaux suivants élus membre du bureau :

- MAZZOLI Jean
- FERRAND Romain
- MAÏSSE Anthony
- LEBRE Fabien
- BAILLE Denis
- FABRE Jean-Luc
- ZANARTU-HAYER Italo
- TOESCA Elie
- GIRAUD Vincent

Fait à DIGNE LES BAINS,
Les jour mois et an que dessus,
pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Claude FIAERT



Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le



ID : 004-250400611-20260608-DELIB_CS_19_26-DE